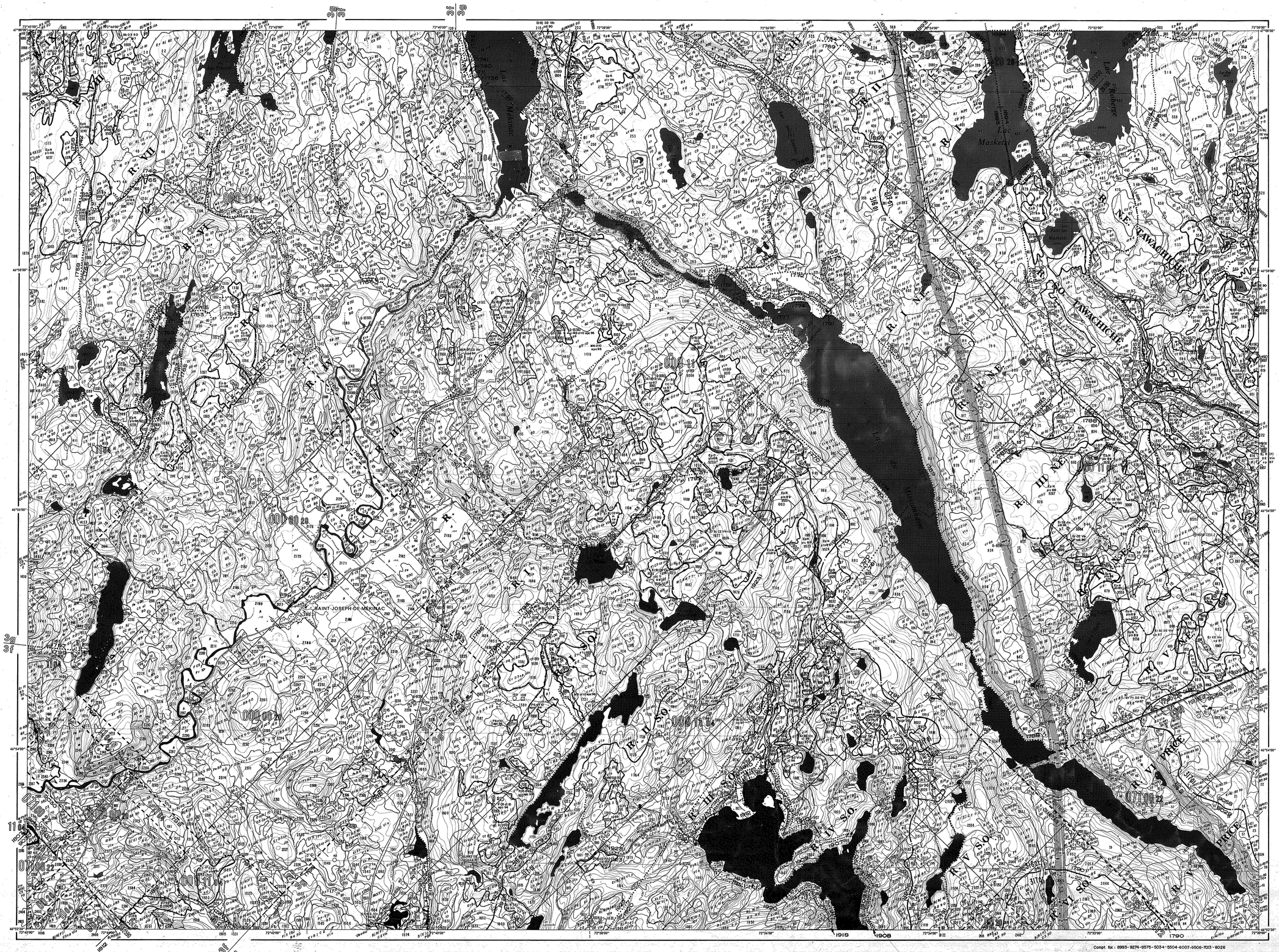

Compt. for. : 0993-9274-9575-5034-5504-6007-6506-7013-8026

À jour : avril 1997

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Lisière des hautes eaux
Limite des eaux, défilé sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cpr
Coupe avec protection de la régénération	cpt
Coupe avec réserves de semenciers	crs
Coupe progressive d'ensemencement	cpe
Coupe par bandes	cpb
Coupe à diverses limite et aménagement des tiges d'avenir	cdl
Coupe de jardinage	cj
Billage partiel (ajout au 6 pieds)	3/2
Plantation à racines nues	pn
Plantation en godets	pg
Plantation de boutures	pb
Ensemencement	ens
Entretien commercial	ec
Récolte dans les tiges boisées (sécheresse libres)	ecd

N.B. Les interventions coupes et plantations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)
— à pin rouge	R (Pr)
— à pin gris	R (Pg)
— à thuya (cèdre)	R (T)
— à mélèze	R (M)
— à peuplier (tremble)	R (Pe)
Pessière	E
— (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portée résineuse)	E (E)
— à thuya (cèdre)	E (T)
— à sapin	E (S)
— à pin blanc et/ou pin rouge	E (Pb)
— à pin rouge	E (Pr)
— à pin gris	E (Pg)
— à sapin et/ou épinette	E (S)
— (plantation d'épinette blanche)	E pb
— (plantation d'épinette de Norvège)	E pn
— (plantation de mélèze)	E pm
— (plantation d'épinette noire)	E pe
Sapinière	S
— à sapin et/ou épinette blanche (sapin occupent plus de 75% de la portée résineuse)	S (S)
— à thuya (cèdre)	S (T)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)
— à pin rouge	S (Pr)
— à pin gris	S (Pg)
— à peuplier	S (Pe)
— à mélèze	S (M)
— (plantation de sapin baumier)	S sb
Pinède à pin blanc	Pb
— avec pin rouge	Pb (Pr)
— avec sapin (Pb occupent plus de 75% de la portée résineuse)	Pb (S)
— avec thuya (cèdre)	Pb (T)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)
— avec mélèze	Pb (M)
— avec pin gris	Pb (Pg)
— avec peuplier	Pb (Pe)
— avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)
— (plantation)	Pb p
Pinède à pin rouge	Pr
— (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (Pr)
— avec pin blanc	Pr (Pb)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— avec mélèze	Pr (M)
— avec pin gris	Pr (Pg)
— avec peuplier	Pr (Pe)
— avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— (plantation)	Pr p
Pinède à pin gris	Pg
— (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pg (Pg)
— avec thuya (cèdre)	Pg (T)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)
— avec pin rouge	Pg (Pr)
— avec mélèze	Pg (M)
— avec peuplier	Pg (Pe)
— avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)
— (plantation)	Pg p
— Plantation de pin sylvestre	Ps p
Cédrière	C
— (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	C (T)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— à sapin	C (S)
— à pin blanc et/ou pin rouge	C (Pb)
— à pin rouge	C (Pr)
— à pin gris	C (Pg)
— à peuplier	C (Pe)
— à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— (plantation)	C p
Pruchière	Pr
— (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (Pr)
— à thuya (cèdre)	Pr (T)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— à mélèze	Pr (M)
— à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (Pb)
— à pin gris	Pr (Pg)
— à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— (plantation)	Pr p
Mélèzin	M (Me)
— (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	M (M)
— à thuya (cèdre)	M (T)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge	M (Pb)
— à pin gris	M (Pg)
— à sapin et/ou épinette blanche	M (S)
— (plantation de mélèze européen)	M (Me) p
— (plantation de mélèze japonais)	M (Mj) p
— (plantation de mélèze laricin)	M (L) p

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

		Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillus d'essences tolérantes		F	F
— avec pin gris		F (Pg)	F (Pg)
— avec pin blanc		F (Pb)	F (Pb)
— avec pin rouge		F (Pr)	F (Pr)
— avec pin gris		F (Pg)	F (Pg)
— avec sapin		F (S)	F (S)
— avec épinette noire ou rouge		F (E)	F (E)
Bouleau à bouleau blanc		Bb (F)	Bb (R)
— avec épinette noire ou rouge		Bb (E)	Bb (E)
— avec pin blanc		Bb (Pb)	Bb (Pb)
— avec pin rouge		Bb (Pr)	Bb (Pr)
— avec pin gris		Bb (Pg)	Bb (Pg)
Bouleau à bouleau blanc avec tremble		Bb (Pe)	Bb (Pe)
Feuillus d'essences tolérantes		F (F)	F (R)
— avec pin blanc		F (Pb)	F (Pb)
— avec pin rouge		F (Pr)	F (Pr)
Peuplerale avec sapin		Pe (S)	Pe (S)
— avec pin blanc		Pe (Pb)	Pe (Pb)
— avec pin rouge		Pe (Pr)	Pe (Pr)
— avec épinette noire ou rouge		Pe (E)	Pe (E)
— avec mélèze		Pe (M)	Pe (M)
Cédrière feuillue		Cf (F)	Cf (R)
Aulaie vieillie		Av (F)	Av (R)
Mélangés à feuillus tolérants		M (F)	M (R) (E)
— sur station humide		M (F)	M (R) (E)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— d'essences intolérantes	Fi
— d'essences tolérantes	Ft
— d'essences inconnues (plantation)	F p
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris	Bb
— à bouleau jaune	Bj
Peuplerale	Pe
Peuplier rouge	Pr
Aulaie	Av
— à bouleau blanc et/ou bouleau gris	Av (Bb)
— à bouleau jaune	Av (Bj)
— à feuillus d'essences tolérantes	Av (F)
— à feuillus d'essences intolérantes	Av (Fi)
Plantation d'érable à sucre	Ers p
— de peuplier faux-tremble	Pe p
— de peuplier hybride	Pehy
— de peuplier	P p
— de bouleau jaune	Bj p

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Jutonie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en bordure	cpb
Coupe partielle par bande	cpb
Coupe partielle plus épidémie légère	cp
Chablis partiel	cp
Épidémie légère	brg
Brûlé partiel	brg

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche mixtes : 10-50% ; 50-99%

ORIGINE

Coupe totale	ct
Chablis total	br
Chablis partiel	br
Épidémie sévère	m
Friche	f
Plantation	p

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1	2	3	4	5	6
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 50%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 60%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 40%	D1	D2	D3	D4	D5	6
25%						

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE CLASSES	TIGES DE:	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	
10 (ans)	0-20 ans	70-30 (ans)	30-70 (ans)
30 "	21-40 "	30-50 "	50-80 "
50 "	41-60 "	50-80 "	80-120 "
80 "	61-80 "	80-120 "	120-170 "
120 "	81-100 "	120-170 "	170-220 "
	101 et plus		

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne : Peuplé dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges ainsi 0 et 30 ans. Autres peuplements : majorité des tiges entre 0 et 60 ans.

Vieilleux inéquienne : Peuplé dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges ainsi 60 et plus. Autres peuplements : majorité des tiges soit plus de 60 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	61 à 90 %	f
Très forte	91 et plus	tf
Superficie accidentée de pentes > 31%		a

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les tonths publiques seulement.

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : R. Desprès
SIGNATURE :

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C3 ou S2C1 : S = sapinière, E = épinette noire, C = cédrière, 1 = classe de densité, 3 = classe de pente, 2 = classe d'âge, C = cédrière, 1 = classe de densité, 1 = classe de pente, C = cédrière, 0 = groupe de l'origine, 1 = classe de densité, 2 = classe d'âge, 1 = classe de pente, C = cédrière, 1 = classe de densité, 1 = classe de pente, 0 = groupe de l'origine, 1 = classe de densité, 1 = classe de pente, 1 = groupement d'essences, 1 = classe de densité, 1 = classe de pente, 1 = sous group. d'essences, 1 = classe de densité, 1 = classe de pente, 1 = groupement d'essences, 1 = classe de densité, 1 = classe de pente, 1 = type de couvert

Carte forestière : Photographie aérienne : 1986-87 ; Année de publication : 1988 ; Année de révision : 1.

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	4
Unité de gestion	41
Unité d'aménagement	1
Unité de sondage	3
Mode de tenure ou de gestion	071°
Bloc d'aménagement	00
Concessionnaire ou autres	22*
Bassin hydrographique	3170*
Bassin primaire	
Bassin secondaire	311*
Unité de gestion privée	
Municipalité	29780
Division de recensement	3
Municipalité	1
Cadastre	
Parcelle	1793*
Région écologique	3f*

Municipalité régionale de comté : MRC 470 MÉKINAC

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du 82/11/1, 83/8/1
Déclinaison magnétique : 17° ouest 1/11/87
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31 P 3 S.E.	31 P 2 S.O.	31 P 2 S.E.	31 P 1 S.O.
31 I 14 N.E.	31 I 13 N.O.	31 I 15 N.E.	31 I 16 N.O.
31 I 14 S.E.	31 I 13 S.O.	31 I 15 S.E.	31 I 16 S.O.
31 I 11 N.E.	31 I 10 N.O.	31 I 9 N.E.	31 I 9 N.O.

31 I/15 N.E.